RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 07629
Numéro SIREN : 442 395 448
Nom ou dénomination : TotalEnergies Electricité et Gaz France

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2022 sous le numéro de dépôt 90043

TOTAL DIRECT ENERGIE

Société Anonyme au capital de 5 164 558,70 €
Siège social : 2 bis, rue Louis Armand
75015 Paris
442 395 448 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2020

EXTRAIT

PROCES-VERBAL

Le 30 juin 2020,
A 10 heures,

[...]

4ÈME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Sébastien Loux)

Le mandat de Directeur Général de Monsieur Sébastien Loux arrivant à son terme à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat de Directeur Général de Sébastien Loux pour une durée de 4 ans, soit à l'expiration de l'Assemblée générale annuelle 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

5ÈME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de Monsieur Philippe Sauquet)

Le mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'administration de Monsieur Philippe Sauquet arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur et de Président du Conseil d'administrateur de Philippe Sauquet pour une durée de 4 ans, soit à l'expiration de l'Assemblée générale annuelle 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

6ÈME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Namita Shah)

Le mandat d'administrateur de Madame Namita Shah arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Namita Shah pour une durée de 4 ans, soit à l'expiration de l'Assemblée générale annuelle 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

7ÈME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Bernadette Baudier)

Le mandats d'administrateur Madame Bernadette Baudier arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur Bernadette Baudier pour une durée de 4 ans, soit à l'expiration de l'Assemblée générale annuelle 2024 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

8ÈME RESOLUTION
(Renouvellement des mandats de la société Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant)

Le mandat du Cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire arrivant à expiration lors de la présente Assemblée Générale, l'Assemblée décide de renouveler en qualité de Commissaire aux comptes titulaire le Cabinet Ernst & Young et Autres, sis 1 Place des Saisons – Paris La Défense 1, 92400 Courbevoie, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

9ÈME RESOLUTION
(Non-renouvellement du mandat de la société Auditex en qualité de commissaire aux comptes suppléant)

Le mandat du Cabinet Auditex, Commissaire aux comptes suppléant arrivant à expiration lors de la présente Assemblée Générale, l'Assemblée décide de ne pas renouveler le Cabinet Auditex, sis 1-2 Place des Saisons – Paris La Défense 1, 92400 Courbevoie, conformément à l'article L.823-1 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité des actionnaires.

10ÈME RESOLUTION
(Pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité ou autres qu'il appartiendra.

[...]

Pour extrait, certifié conforme



Sébastien Loux,
Directeur Général